

(6^e lune de 636). « C'était une princesse d'une grande probité; ... elle a laissé des ouvrages estimés ¹ ». Mais de graves soucis allaient bientôt occuper toute son attention. Le Khagan des Tou Kiue, Hie li, pénétra, dès le 23 septembre, en Chine, ravagea Kao Ling, et s'avança jusqu'au Wei Chouei, au nord de Tch'ang Ngan; T'ai Tsoung marcha contre lui et établit son front de bataille; les Tou Kiue, démontés par son sang-froid, sans combattre, lui proposèrent la paix et se retirèrent. « Le traité fut signé près du pont Pien sur la rivière Wei; ce pont, construit par l'empereur Wou, de la dynastie Han, faisait face à la porte Pien qui s'ouvrait dans le mur nord de Tch'ang Ngan; on voit par ce simple détail dans quel péril se trouvait la capitale de la Chine au moment où T'ai Tsoung en assura la défense ² ». De retour chez eux les Tou Kiue envoyèrent à l'empereur 3000 chevaux et 10.000 moutons en présent, ainsi que tous les prisonniers chinois qu'ils détenaient.

T'ai Tsoung, que nous avons vu épris de science alors qu'il n'était que prince, fit construire un collège avec une bibliothèque de 200.000 volumes; tout autour on éleva des bâtiments pour loger les travailleurs; des lettrés furent appelés de toutes les parties de l'empire pour instruire la multitude des écoliers qui bientôt se pressèrent dans le nouvel asile qui leur était offert. « Dans ce collège, on voyait les enfants des rois de Sin Lo, Pe Tsi, Kao Li [les trois royaumes de Corée], Tou Fan, Kao Tch'ang, et ceux des Princes et des Grands de ces pays et autres ³ ». Lettré lui-même, l'empereur écrivit un ouvrage intitulé *le Précieux Miroir*, traitant du bon et du mauvais Gouvernement. En 648, il écrivit pour son fils : *La Règle des Souverains sur les vertus et les défauts qu'un Prince doit avoir et éviter* ⁴. Le calme le plus complet régnait dans tout l'empire et T'ai Tsoung proclama prince héritier son fils LI TCH'ENG-K'IEN, alors âgé de huit ans. La paix devait être de courte durée grâce aux troubles qui éclatèrent chez les Tou Kiue.

1. GAUBIL, *T'ang*, p. 435.

2. CHAVANNES, *Tou-Kiue*, p. 263.

3. GAUBIL *T'ang*, p. 453.

4. *Ibid.*, p. 460.